



CANADA

DÉCLARATIONS ET DISCOURS

DIVISION DE L'INFORMATION
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES
OTTAWA - CANADA

1	
2	✓
3	
4	✓
5	
6	✓
7	
8	✓
9	
10	✓

No. 67/6

LE COMMERCE DU CANADA AVEC LES ANTILLES DU COMMONWEALTH

Texte partiel d'une allocution
prononcée par le ministre du
Commerce, M. Robert H. Winters,
à l'assemblée du "Board of Trade"
d'Halifax le 27 février 1967.

Je tiens aujourd'hui à dire tout particulièrement quelques mots des relations commerciales et économiques du Canada avec les pays des Antilles du Commonwealth. Les provinces de l'Atlantique ont toujours éprouvé une certaine affinité et un intérêt spécial pour cette région. Ces relations historiques se sont raffermies au cours des années. L'expansion économique et politique du Canada et de ces pays a élargi et intensifié leurs contacts et leur collaboration.

Bon nombre de pays des Antilles du Commonwealth ont, au cours des dernières années, atteint leur indépendance économique entière ou partielle. Grâce à des programmes d'expansion économique, la région s'est développée rapidement. L'industrie secondaire a été encouragée par l'adoption de divers projets d'investissement. Le tourisme a rapidement pris de l'ampleur. D'autre part, les services de soutien ont beaucoup progressé: routes, aéroports, ports, télécommunications et transport, enseignement. La mise en valeur des ressources constitue encore un des principaux stimulants, spécialement en Jamaïque, en Guyane et à la Trinité. Les niveaux de vie dans les Antilles se sont considérablement améliorés.

Dans bon nombre de pays du Commonwealth, la production nationale a augmenté à un rythme encore plus rapide qu'au Canada. De 1954 à 1964, notre production nationale a doublé tandis que celle de la Trinité et de la Jamaïque s'est accrue de deux fois et demie. Ces pays progressent rapidement.

Cette industrialisation a eu diverses répercussions sur les exportations du Canada. L'essor industriel des Antilles a fait naître un besoin accru de matériaux industriels et de biens de production perfectionnés. Cette industrialisation entraîne, en outre, une augmentation des niveaux de vie et un accroissement des importations de biens de consommation et de produits alimentaires. Elle a suscité une plus grande participation du Canada dans bon nombre de secteurs des services, comme le génie, l'architecture et les sciences où l'on a besoin de nos connaissances et de notre expérience. Je tiens à souligner que nos relations commerciales avec les Antilles du Commonwealth visent toute la gamme de l'activité économique et que les Antilles, tout comme nous, peuvent en bénéficier.

L'expansion de nos ventes sur ce marché témoigne des profonds changements économiques en cours. En 1966 elles ont atteint 100 millions de dollars, soit le plus haut niveau jamais touché. L'an dernier, nos exportations de bon nombre de produits ont augmenté, notamment les exportations de viande, de sardines et de hareng en boîtes, de tabac, de machines, de produits en acier, de matériel électrique, de machines à extraction et de produits pharmaceutiques.

Le Canada obtient une proportion importante du marché d'importation des Antilles; en 1966, notre part s'est élevée à quelque 10p. 100. Elle avait diminué au cours des dernières années mais cette tendance à la baisse a été renversée. Notre commerce s'est beaucoup amélioré aujourd'hui et je suis convaincu que nous pouvons continuer dans cette voie.

Il est également avantageux pour nous que les Antilles puissent vendre leurs produits au Canada. Nous sommes un important débouché pour leurs produits. En effet, nous achetons le tiers des exportations de la Guyane, le cinquième de celles de la Jamaïque et le dixième de celles de la Barbade. La plus grande partie de ces achats est formée de sucre, de bauxite et d'alumine. Cependant, nos importations ont été beaucoup plus variées pendant les récentes années et ont compris des produits nouveaux, notamment des jus de fruits, du cacao, des huiles essentielles, des boissons et même des produits ouvrés comme des vêtements et des articles de sport.

Le renforcement et le développement de ces liens sont une priorité capitale pour notre commerce, priorité qui, je le sais, est largement soutenue par tous les Canadiens. La Conférence des premiers ministres qui a eu lieu à Ottawa en juillet dernier a apporté une importante contribution à cet objectif.

Nous comptons sur une mise à jour de l'Accord commercial de 1925 pour faciliter l'expansion des échanges dans les deux sens. Nous envisageons l'accroissement de la coopération canadienne avec l'économie des Antilles britanniques et de sa participation à leur développement. Notre programme d'aide a été augmenté substantiellement. L'aide du Canada à cette région dépasse maintenant celle accordée à toutes les autres contrées, par tête d'habitant. Un montant appréciable de capitaux canadiens privés est déjà investi aux Antilles britanniques et je ne crois pas que les autorités locales aient des objections excessives contre l'importation de capitaux étrangers.

Nous avons convenu de continuer les travaux de la Conférence par un examen plus approfondi d'un certain nombre d'aspects spécifiques de nos échanges et de nos relations d'ordre économique. A cet égard une étude conjointe est en cours sur le transport maritime. Si nous voulons que le commerce entre le Canada et les Antilles britanniques croisse et prospère, il est essentiel que nous disposions de services de transport adéquats et de frets concurrentiels.

En matière d'exportation, nous devons affronter les problèmes que posera aux exportateurs canadiens l'adaptation aux programmes de développement industriel et aux besoins d'importation en évolution des Antilles britanniques. Quant à nos importations en provenance de cette région, une attention spéciale est donnée à la possibilité de ranimer le commerce des bananes. Les importateurs canadiens semblent favorables à l'idée de couvrir une partie des besoins canadiens par des importations des Antilles britanniques. Il est clair, cependant,

que les pays des Antilles devront être en mesure d'assurer un approvisionnement constant sur une base concurrentielle aussi bien par les prix que par la qualité. L'ampleur du marché canadien et son expansion sont assurément telles qu'il devrait être possible d'y trouver de la place pour les bananes des Antilles Britanniques sans porter atteinte d'aucune façon aux intérêts commerciaux établis.

Le commerce du sucre entre le Canada et les Antilles britanniques a été de grande importance et il continue de l'être. Cette denrée, plus que toute autre, est au coeur de nos échanges commerciaux. Le Canada compte sur les Antilles britanniques pour quelque 30 p. 100 de ses besoins en sucres importés, ce qui représente d'autre part environ 20 p. 100 des exportations globales de sucre de nos amis antillais.

Ce commerce important s'est développé dans le cadre des ententes sur le tarif préférentiel. Dans les conditions normales de concurrence, le Canada a donc profité d'une source assurée pour une grande partie de ses approvisionnements en sucre. En retour, les pays des Antilles britanniques ont trouvé au Canada un marché préférentiel qui leur a permis de réaliser un profit sur les ventes supérieur à celui qu'ils auraient pu obtenir sur les marchés libres.

Malheureusement, nous avons tous trop souvent dû faire face à des conditions anormales en ce qui concerne le commerce international du sucre. Il y a quelques années, le Canada s'inquiétait grandement des prix excessivement élevés du sucre. Les Canadiens payaient alors le sucre brut $.18\frac{1}{2}$ c la livre; ce prix n'a jamais été atteint depuis. Maintenant, trois ans plus tard, le prix international du sucre connaît une baisse sans précédent. Cette situation ne satisfait personne. Il est bien évident qu'il faudrait conclure une entente internationale profitable sur le sucre qui assurerait une plus grande stabilité à ce commerce, permettrait aux producteurs de réaliser un meilleur profit tout en étant juste envers les consommateurs et qui susciterait une amélioration du commerce international du sucre à l'avantage des pays importateurs et exportateurs.

Nous avons beaucoup entendu parler de sucre dernièrement. Les raffineries canadiennes ont été libres d'acheter le sucre brut sur les marchés internationaux; plusieurs pays peuvent vendre et vendent effectivement le sucre à meilleur prix que les pays des Antilles britanniques. Ces pays ont été obligés de réduire leurs prix, parfois au-dessous du prix coûtant, afin de maintenir le niveau de leurs ventes au Canada; par contre, nos amis des Antilles ont été sérieusement inquiétés par les prix inférieurs qu'ils ont obtenus au Canada. Il est certain qu'en ce qui les concerne, la situation serait encore beaucoup plus grave s'ils ne profitaient pas du tarif préférentiel de \$1 les cent livres dont ils bénéficient depuis 1898.

Nous sommes en voie de conclure une entente qui nous permettrait peut-être de faire disparaître l'entrave tarifaire d'environ .29¢ sur le volume traditionnel de leurs ventes. Nos engagements multilatéraux de commerce et nos besoins n'ont pas rendu les négociations faciles. Cependant, j'espère être bientôt en mesure d'annoncer les détails de cette entente. Nous faisons notre grand possible afin d'aider les Antilles à maintenir leur commerce avec le Canada et à assurer que leurs ventes aux raffineries canadiennes leur procurent un meilleur profit tout en maintenant libre notre marché du sucre.

Dans ce but, la politique sucrière du Canada, compte tenu de l'état actuel du marché mondial, a été de travailler activement à la négociation d'une entente internationale efficace sur le sucre. Nous avons l'intention de travailler à une entente qui donnera aux producteurs de sucre un profit rémunérateur et qui accordera aux consommateurs un prix équitable. Dans ce contexte, nous reconnaissons pleinement que le prix actuel du marché mondial n'est pas assez élevé. Nous sommes prêts, en collaboration avec d'autres pays importateurs et exportateurs de sucre, à travailler pour une entente qui protégera un prix minimum raisonnable pour le sucre et qui veillera à ce que ces prix ne soient pas sapés par des importateurs en provenance de pays qui n'auront pas voulu faire partie d'une nouvelle entente internationale sur le sucre. Nous accepterions, avec d'autres pays, de prendre des engagements vis-à-vis des possibilités d'importation afin d'assurer que celles-ci maintiendront leur importance sur le marché canadien et partageront sa croissance.

Je ne prétends pas qu'il sera facile de mettre au point une telle entente. Il faudra d'abord résoudre plusieurs problèmes difficiles et compliqués. Nous sommes cependant d'avis qu'une conférence de négociation aurait dû être convoquée il y a longtemps. Nous sommes prêts à participer activement et de façon constructive à des négociations pour la mise au point d'une entente qui produira une plus grande stabilité, donnera aux producteurs qui exportent un revenu équitable et maintiendra un commerce du sucre toujours croissant pour tous ces pays en voie de développement dont le bien-être dépend largement de ce produit.

Les rapports entre le Canada et les Antilles du Commonwealth se multiplient dans le contexte d'un monde de plus en plus interdépendant. Les Antilles du Commonwealth ont des intérêts majeurs dans leurs relations économiques et commerciales avec le Royaume-Uni, les États-Unis et plusieurs autres pays dans toutes les parties du monde, dont le Canada. Notre but est d'exploiter pleinement les occasions d'une collaboration plus étroite entre nous à l'intérieur du monde commercial.

Les provinces de l'Atlantique ont un très grand désir de nourrir et de renforcer ces liens historiques. Pour nous, dont les horizons sont aussi vastes que le monde, les Antilles du Commonwealth représentent de proches voisins. Durant près de deux siècles, nos exportations aux Antilles ont été un facteur important dans le développement de notre économie régionale. Je ne doute pas que les hommes d'affaires de ces provinces continueront de jouer un rôle éminent dans l'expansion du commerce du Canada avec les Antilles du Commonwealth au cours des années à venir.

L'Expo 67 de Montréal donnera aux Canadiens l'occasion de mieux connaître leurs amis antillais et de se rendre compte de leurs réalisations. La Jamaïque, qui est la plus grande île de l'archipel, a son propre pavillon: l'auberge de la Jamaïque. Trinidad, Tobago et la Grenade se sont unies pour ériger un pavillon commun. La Barbade et la Guyane ont pris la même initiative. Le visiteur pourra en apprendre davantage sur l'histoire de ces îles, faire connaissance avec leur musique folklorique, leur peinture, leur sculpture et s'y rendre compte en même temps des progrès que les Antillais accomplissent sur le plan économique. Ils apprendront à connaître le chaleureux accueil et l'hospitalité traditionnelle qui ont fait de ces îles un lieu de villégiature idéal où chaque année, les Canadiens se rendent de plus en plus nombreux.